

TROPHÉE SENIORS 2 DE LA LIGUE PACA

19 et 20 octobre 2017
GOLF DE PONT ROYAL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs amateurs de 65 ans ou plus à la veille de l'épreuve **dont l'index est inférieur à 18,4.**

Le champ des joueurs sera limité à 90 joueurs dont 3 WC

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions. Il faut toutefois réserver 15 places pour les joueurs non classés au Mérite National Seniors.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départ : repères 3 **jaunes**

Départs du 1^{er} tour : selon le fichier excel FFG, départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par écrit à la Ligue **avant le mercredi 4 octobre 2017**, accompagnés des droits d'inscription : **80€** (chèque à l'ordre de la Ligue PACA). Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement.

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement, la veille de l'épreuve (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur.

3 Prix Brut

ARBITRE

Arbitre - Directeur du Tournoi : Philippe REVENU